



**HOSPITALISATION DE JOUR
SOINS MÉDICAUX ET DE
RÉADAPTATION**

PROGRAMME PRÉVENTION DES CHUTES

CONTACTS

INFIRMIÈRE

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

03.28.58.60.53

SECRÉTARIAT

**Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30**

03.28.58.60.52

POURQUOI ?

Une chute révèle une fragilité et un risque de chuter à nouveau avec des conséquences graves. Ce programme a pour objectif d'améliorer votre qualité de vie générale.



QUI VA ME PRENDRE EN CHARGE ?

- Un médecin Gériatre
- Des infirmiers
- Une équipe de rééducation :
 - Professionnel de l'Activité Physique Adaptée
 - Psychomotricien
 - Ergothérapeute
- Un diététicien

Comment se déroule le programme ?

L'hospitalisation de jour est programmée **à la suite d'une évaluation globale par un médecin, un ergothérapeute et un diététicien.**

Durée : 3 demi-journées par semaine sur une période de 4 semaines.

Vous accéderez à une prise en charge complète : atelier de prévention et d'équilibre, renforcement musculaire...

Si vous avez plus de 60 ans et au moins 2 critères précisés ci-dessous, vous pourriez bénéficier de ce programme :

- ☐ Vous avez été victime d'une ou plusieurs chutes au cours des 12 derniers mois.
- ☐ Vous avez des problèmes d'équilibre ou des difficultés à la marche.
- ☐ Vous avez peur de chuter.
- ☐ Vous avez une ostéoporose et ou des antécédents de fracture dans l'année en cours.
- ☐ Vous prenez plus de 4 médicaments par jour.
- ☐ Vous avez une diminution de l'activité physique ou une baisse de l'audition ou une mauvaise vision.